



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120410-20025-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.444**

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A
L'ASSOCIATION A CARACTERE EDUCATIF "LES AMIS DE LA BASTIDE GRANET" - ANNEE
BUDGETAIRE 2012**

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

Excusés sans pouvoir :

Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10/04/12

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

-

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A L'ASSOCIATION A CARACTERE EDUCATIF "LES AMIS DE LA BASTIDE GRANET" - ANNEE BUDGETAIRE 2012 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Direction des Affaires Scolaires a été saisie de plusieurs demandes de subventions émanant des écoles élémentaires de la Ville dans le cadre de l'organisation de divers projets éducatifs et de sorties scolaires avec nuitées.

Les aides proposées dans le présent rapport correspondent aux critères d'attribution établis par la commission de subventions composée des différents partenaires éducatifs.

Chaque projet a reçu l'avis favorable de l'Inspecteur Education Nationale de circonscription.

Vous trouverez, en annexe 1, le détail des subventions proposées, répertoriées sur un tableau, pour un montant total de 6 408,75 €.

Les subventions allouées seront versées sur le compte des coopératives scolaires de chaque école

Par ailleurs, l'Association des Amis de la Bastide Granet a sollicité, au titre de l'année 2012, le renouvellement de la subvention de fonctionnement versée par la Ville.

Cette association a pour but de redonner à la Bastide Granet sa vocation artistique, favoriser sa restauration et établir des liens entre l'école, l'association et le quartier par des activités culturelles.

Il est proposé de renouveler l'aide apportée l'année dernière à cette association, soit la somme de 760,00 € (*cf. tableau en annexe 2*).

Cette proposition a été validée en date du 21 février 2012.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution de subventions aux coopératives scolaires des écoles de la Ville (*tableau en annexe 1*) pour un montant total de 6 408,75 €;
- **DECIDER** l'attribution d'une subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2012, à l'association des Amis de la Bastide Granet (*tableau en annexe 2*) pour un montant de 760,00€;
- **DIRE** que la dépense totale en résultant, soit la somme de 7 168,75 € sera imputée au Budget de la Ville pour l'exercice 2012 – compte budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.444 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A
L'ASSOCIATION A CARACTERE EDUCATIF "LES AMIS DE LA BASTIDE GRANET" -
ANNEE BUDGETAIRE 2012**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ANNEXE 1

SUBVENTIONS SOLLICITEES PAR LES ECOLES Exercice budgétaire 2012

ECOLES	OBJET	MONTANT SOLLICITE
ANNEXE I ELEMENTAIRE	Amélioration BCD de l'école	229,00 €
	Séjour à Sanary sur Mer du 19 au 23 mars 2012 45 élèves x 5 jours x 1,55 €	348,75 €
CHATEAU DOUBLE ELEMENTAIRE	Séjour au Lavandou Village de vacances La Grande Bastide du 29 mai au 1er juin 2012 95 élèves x 4 jours x 6,10 €	2 318,00 €
GRANETTES ELEMENTAIRE	Subvention Exceptionnelle : « Les 100 ans de l'école des Granettes » projet d'école : manifestation du 1er juin 2012	2 000,00 €
JAURES ELEMENTAIRE	Classe transplantée à la Roque d'Anthéron Le Hameau de la Beaume du 16 au 20 avril 2012 26 élèves x 5 jours x 1,55 €	201,50 €
WALLON ELEMENTAIRE	Classe de voile au Lavandou Village vacances La Grande Bastide du 2 au 6 avril 2012 43 élèves x 5 jours x 6,10 €	1 311,50 €
TOTAL		6 408,75€

Ligne budgétaire : 92213 6574 1683

ANNEXE 2

SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA BASTIDE GRANET
Exercice budgétaire 2012*Imputation : 92213 – 6574 - 1683*

ASSOCIATION	OBJET	2010	2011	2012
Association des Amis de la Bastide Granet 210 Chemin de Granet Les Granettes 13090 AIX EN PROVENCE	Fonctionnement	760,00 €	760,00 €	760,00 €
TOTAL		760,00 €	760,00 €	760,00 €